

**RAPPORT FINAL DU COMITÉ DIRECTEUR
CHARGÉ DE L'EXAMEN DE LA PROMOTION
DU COMMERCE INTERNATIONAL
PRÉSENTÉ À L'HONORABLE ROY MACLAREN,
MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL**

Vous nous avez priés, en notre qualité de gens d'affaires représentant les petites, moyennes et grandes entreprises de tout le Canada oeuvrant dans un grand nombre de secteurs, de vous faire part de notre point de vue collectif concernant l'aide en matière de promotion du commerce international que le gouvernement doit apporter aux entreprises canadiennes afin d'assurer leur compétitivité et leur réussite sur la scène internationale. À cette fin, vous nous avez demandé d'examiner le soutien offert à l'heure actuelle, notamment de déceler les lacunes dans les programmes ou les services, et de proposer des moyens qui permettraient au gouvernement d'exécuter ses programmes et d'assurer ses services avec une efficience et une efficacité accrues, tout en gardant à l'esprit les contraintes budgétaires.

À notre avis, le soutien offert par le gouvernement en matière de promotion du commerce international revêt pour la prospérité et le bien-être économique du Canada une plus grande importance que les programmes mis en oeuvre dans de nombreux autres domaines. Toutefois, le Comité directeur est d'avis que les entreprises doivent d'abord examiner les programmes qui influent directement sur leurs activités avant de formuler des observations concernant les dépenses engagées dans le cadre d'autres programmes gouvernementaux. De plus, les changements recommandés, même s'ils supposent une réduction des dépenses, permettront selon nous d'apporter dans l'ensemble un soutien plus efficace à l'expansion des entreprises canadiennes sur la scène internationale. Le gouvernement aurait intérêt à soumettre d'autres ministères à un examen similaire. Toutefois, il ne pourra effectuer les réductions nécessaires s'il est incapable de réduire la taille de la fonction publique.

En examinant l'ensemble des dépenses publiques fédérales et provinciales visant à soutenir les entreprises, nous avons constaté qu'un certain nombre de programmes qui ne s'inscrivent pas dans votre mandat sont très importants aux fins de la promotion du commerce international. Nous les portons à votre attention en espérant que vous en ferez part à vos collègues du Cabinet et à vos homologues provinciaux.

Certaines recommandations formulées sont forcément d'ordre général et elles portent sur l'orientation stratégique globale du soutien en matière de promotion du commerce international. Nous reconnaissons que le gouvernement devra dans de nombreux cas examiner plus en détail les incidences de nos recommandations avant d'agir.

Les recommandations que nous formulons portent sur cinq grands points : l'orientation et la structure de la promotion du commerce international par le gouvernement, les programmes et services axés sur la promotion du commerce international, le Service des délégués commerciaux, le financement des exportations ainsi que l'aide au développement et le commerce. Selon nous,